

PRE-REQUIS OBLIGATOIRES :

- Diplôme d'Etat d'aide-soignant (DEAS), vaccination à jour
- Permis B
- Afin d'être examinée, la candidature devra impérativement contenir un CV et une lettre de motivation

Mise à jour le 03/05/24

CONTEXTE DU POSTE

Le CENTRE HOSPITALIER de MONTFAVET est un acteur majeur en psychiatrie générale, handicap et précarité sur le territoire du Vaucluse et du nord des Bouches du Rhône. Il propose une offre de soins riche et diversifiée allant de la périnatalité à la personne âgée, tant dans le domaine sanitaire que le médico-social.

Le Pôle des Aigues et du Ventoux :

Composé d'unités d'hospitalisation temps plein sur le site de Montfavet et la commune de Carpentras, le pôle dispose également de structures de soins ambulatoires et à temps partiel sur le Nord et le centre du Vaucluse.

Il est structuré en quatre services de psychiatrie adulte :

- un service de psychiatrie polyvalente territoire d'Orange Nord Vaucluse,
- un service de psychiatrie polyvalente territoire de Carpentras,
- un service de réhabilitation psychosociale,
- un service géronto-psychiatrie Carpentras Orange.

Le service :

L'aide soignant(e) intégrera, sur le site de Carpentras, l'unité de soins sous contraintes Le Mont Serein d'une capacité d'accueil de 20 lits + 1 chambre d'isolement.

DESCRIPTIF GENERAL DU POSTE

L'aide-soignant travaille en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier. Son rôle consiste à :

- Assurer les soins d'hygiène et de confort,
- Participer aux soins curatifs, préventifs et éducatifs du patient,
- Observer et recueillir les données relatives à l'état de santé de la personne,
- Participer à l'entretien de l'environnement immédiat du patient,
- Participer à l'entretien du matériel de soins,
- Assurer les transmissions écrites et orales dans un objectif de maintien de la continuité des soins,
- Participer à l'accueil, l'information, l'accompagnement et l'éducation des patients, et de leur entourage,
- Participer à l'aide et l'accompagnement aux activités quotidiennes,
- Créer et développer une relation d'aide et de confiance avec le patient et/ou son entourage.

ACTIVITES SPECIFIQUES

- Prise en charge de patients dans une unité d'entrée dite d'« accueil et crise » fermée,
- Travail autour de la crise en psychiatrie, la clinique et la notion d'accueil en psychiatrie,
- Appliquer et respecter les procédures et protocoles de mise en chambre d'isolement et de soins aux patients placés sous mains de justice (patients détenus),
- Assurer, en collaboration avec l'encadrement et l'équipe infirmière, la gestion hôtelière de l'UF,
- Utiliser les outils informatiques institutionnels,
- Participer à l'accueil des stagiaires, et encadrer plus spécifiquement les étudiants aides-soignants,
- Participer aux réunions au sein du pôle et de l'unité de soins,
- Participer aux groupes de travail institutionnel.
- Participer aux projets de l'unité et aux activités thérapeutiques.

QUALITES ET APTITUDES ATTENDUES

- Empathie, écoute
- Patience, prise de recul et maîtrise de soi
- Ouverture d'esprit et tolérance
- Rigueur et précision
- Sens de l'observation
- Sens de la pédagogie et de la diplomatie
- Sens du collaboratif

De façon générale, l'aide soignant en secteur psychiatrique est un professionnel réactif, dynamique et endurant sur le plan physique et émotionnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Base horaire jour : 8h, avec repos compensateur sur le cycle de travail
- Horaires variables : 6h-14h/13h-21h
- Repos variables

RISQUES PROFESSIONNELS

- Psychosociaux : charge mentale, stress, violence, agressivité.
- Infectieux et parasitaire en fonction de la situation médicale du patient et de son environnement
- Liés aux activités : déplacement, travail sur écran
- Gestion de situations conflictuelles

Dispositif d'accompagnement

- Des offres loisirs, sport et culture pour tous les agents (CLOS, CGOS)
- Self ou tickets restaurant sous condition d'affectation
- Crèche hospitalière sur le site de Montfavet, ouverte de 5h45 à 21h15
- Prime au-delà des 12 mois d'ancienneté pour les agents non titulaires
- Forfait mobilité durable jusqu'à 300€ par an pour l'implication sur les trajets domicile –travail (engins éligibles ou co-voiturage)
- Parcours professionnel diversifié possible du fait de l'offre de soins, tant dans le domaine sanitaire que médico-social
- Pour se former : Plan de formation adapté, abonnement Hospimédia